

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p><b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 12 Présent : 12 Procuration : 0 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Date convocation</u> : 08/03/2024 <u>Secrétaire de séance</u> : Mme MICHAUD Carole</p>
<p><b>Réf : 2441</b>  <u>OBJET</u> : AVENANT 1 MOE REHABILITATION ECOLE SUITE A SINISTRE</p>	<p><b>Présents</b> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MCQUADE Alisha - M. DUCHEMIN Vincent  <u>Absents ou excusés</u> : néant  <u>Procuration</u> : néant</p>

Monsieur ROSSET André propose au conseil dans le cadre des travaux de réalisation des travaux de reconstruction de l'école, pour tenir compte du chiffrage définitif de l'opération, il convient d'accepter l'avenant n°1, concernant la maîtrise d'oeuvre.

Titulaire : Mandataire Conseil Ingénierie Lémanique

Marché : MOE Réhabilitation école maternelle après incendie

	MONTANT HT
MARCHE INITIAL	89 340.00 €
AVENANT 1	4 010.10 €
TOTAL	93 350.10 €

**Après en avoir délibéré**

- **ACCEPTÉ** l'avenant n°1 avec le Mandataire Conseil Ingénierie Lémanique concernant la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation école maternelle après incendie, comme indiqué ci-dessus.
- **CHARGE** le maire des actes se référants à cette délibération.

La secrétaire  
MICHAUD Carole



Le Maire,  
DENNE Jean – Claude

